

Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public

novembre 2025



Sur la base des données

Depuis 2021, l'Avere-France et le ministère de la Transition écologique se sont associés pour produire un baromètre de référence sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques. Ils ont confié cette mission à Gireve, expert de l'électromobilité, pour son savoir-faire et la qualité de ses outils, afin de créer des indicateurs robustes et transparents permettant le suivi des évolutions des déploiements, mais aussi des usages.

Depuis le début de l'année, **6 261** nouvelles stations représentant **26 330** points de recharge ouverts au public, ont été déployés sur le territoire.

CHIFFRES CLES DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

181 024

points de recharge ouverts au public au 31 octobre 2025

+21%

Taux d'évolution sur 12 mois

269

points de recharge en moyenne pour 100 000 habitants

92%

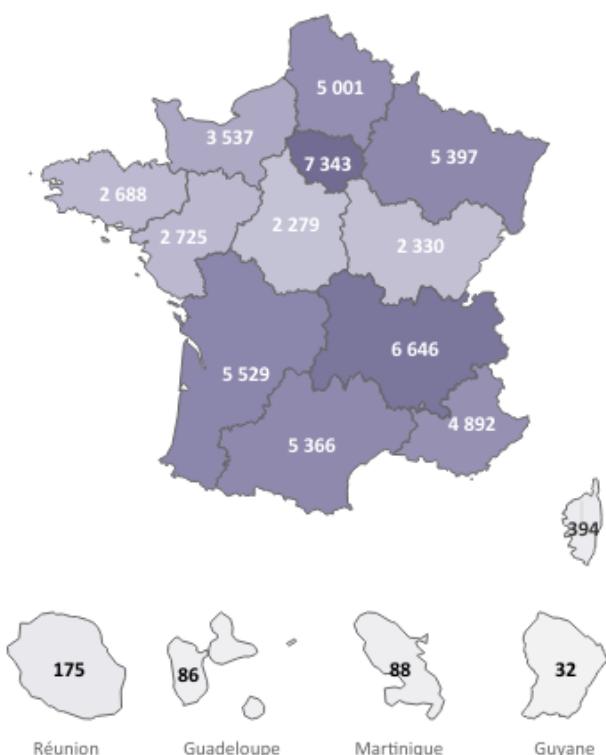
Taux de disponibilité technique des points de recharge (page 6)

96%

Taux d'accès immédiat des stations de recharge (page 7)

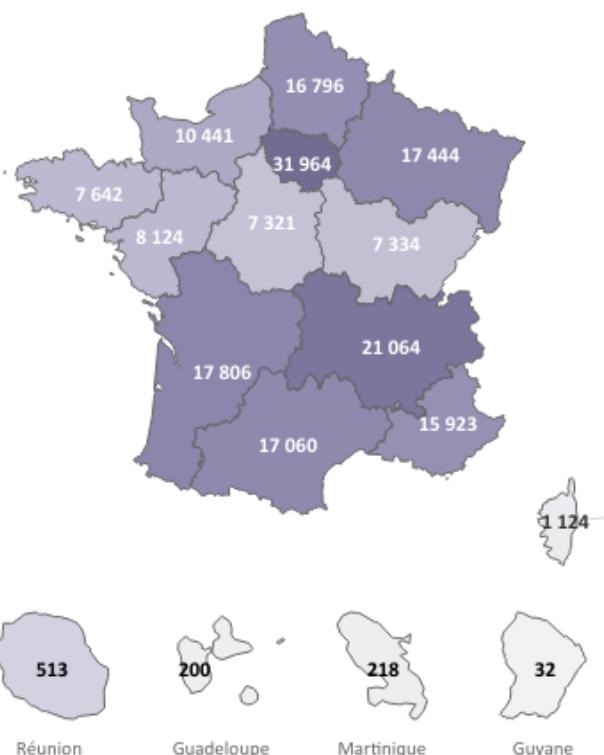
Nombre de stations de recharge par région

Total France : 54 508



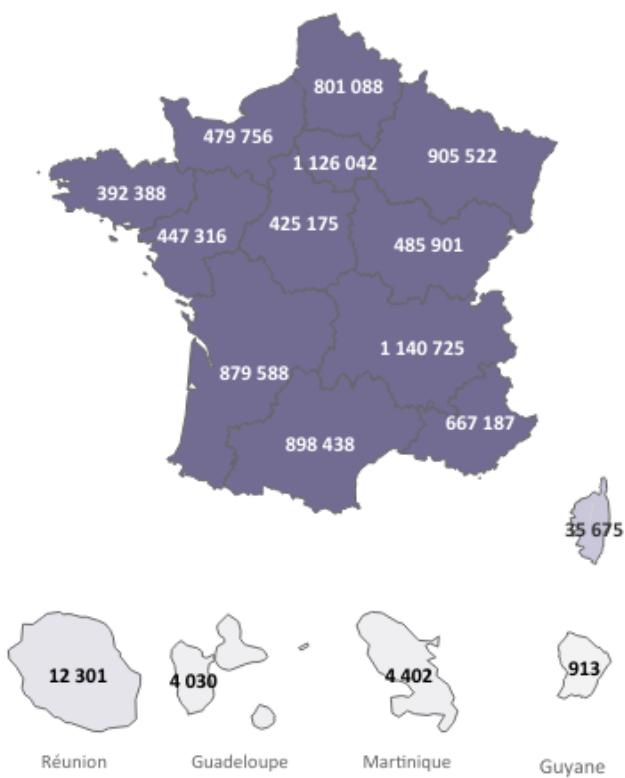
Nombre de points de recharge par région

Total France : 181 024

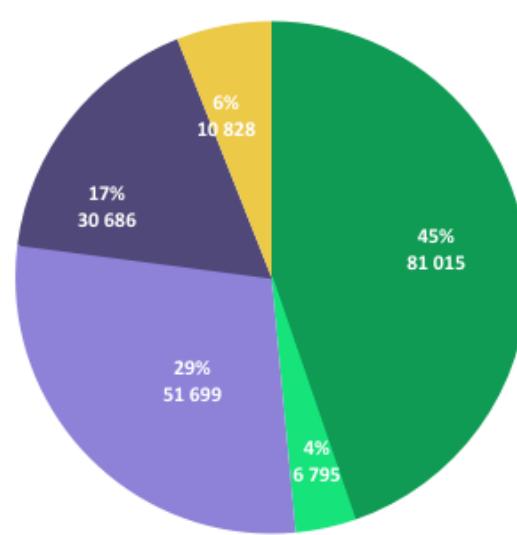


Puissance totale installée par région

Total France : 8 706 445 kW

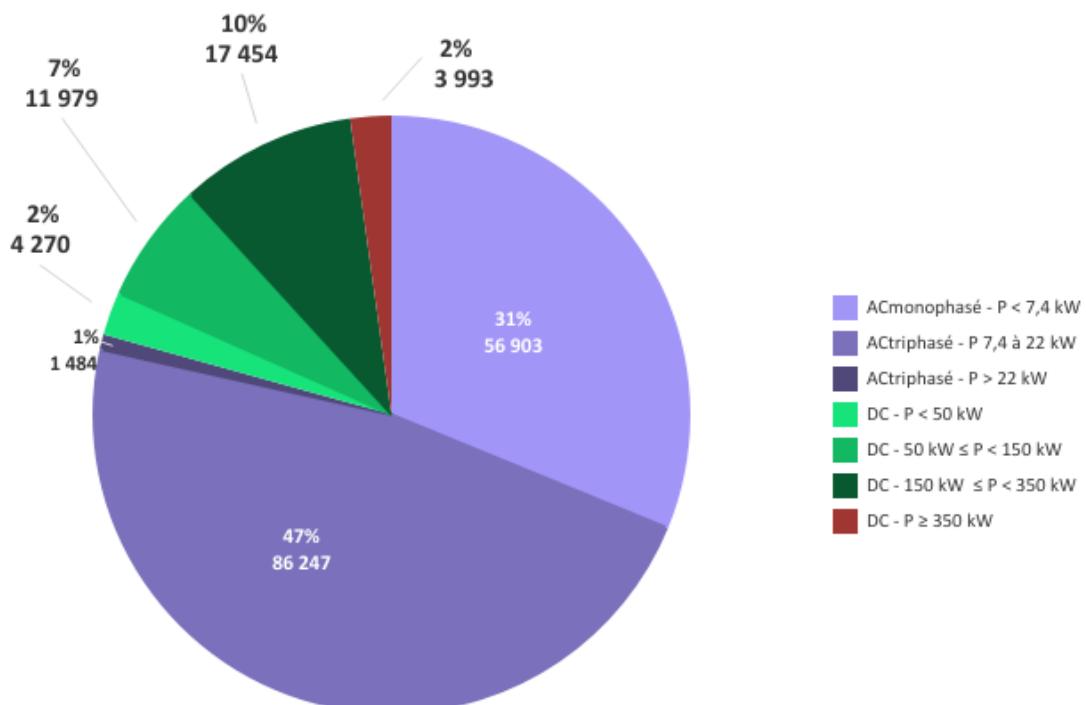


Répartition des points de recharge par site d'implantation

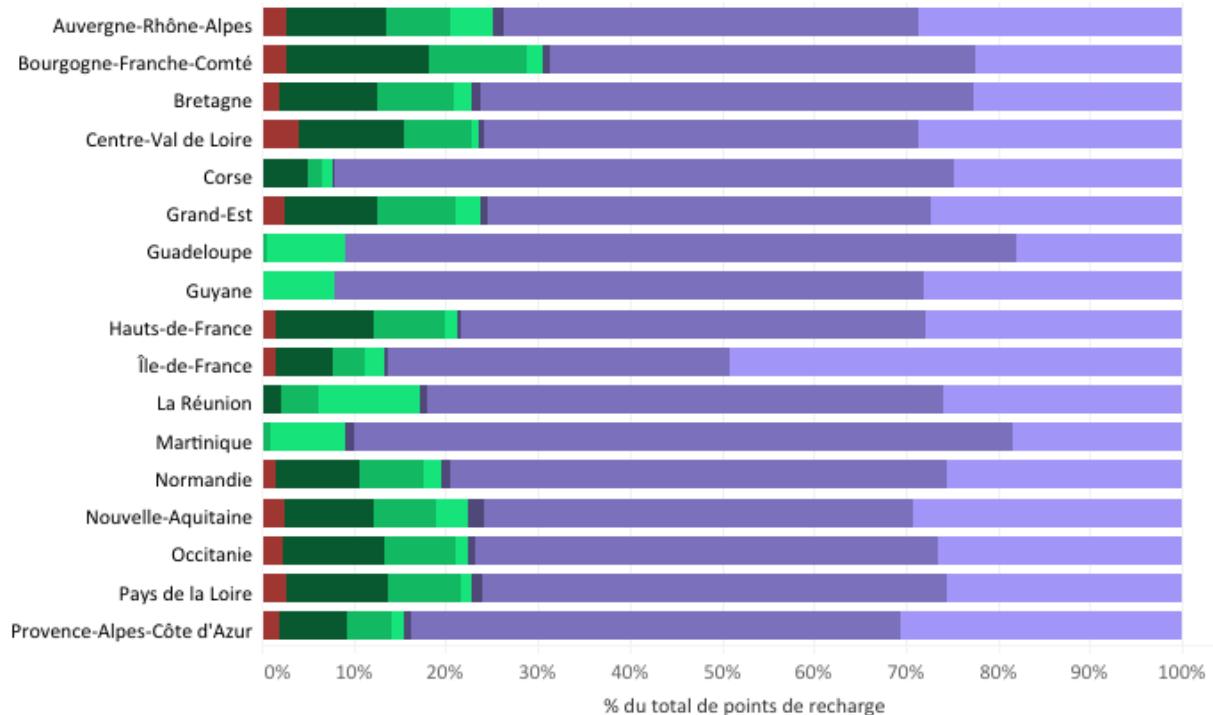


Commerce
Parking
Entreprise
Voirie
Autres

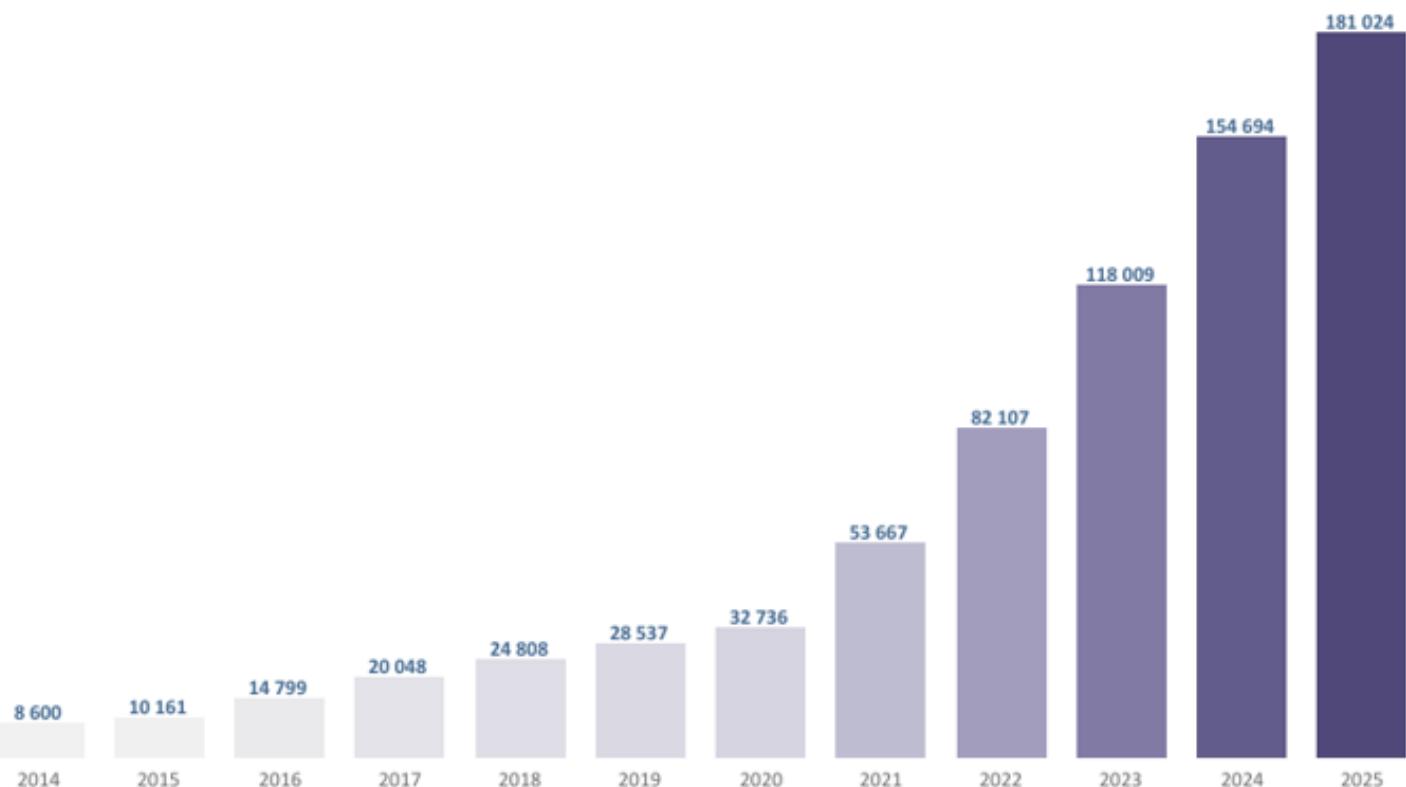
Recharge selon la catégorie de puissance



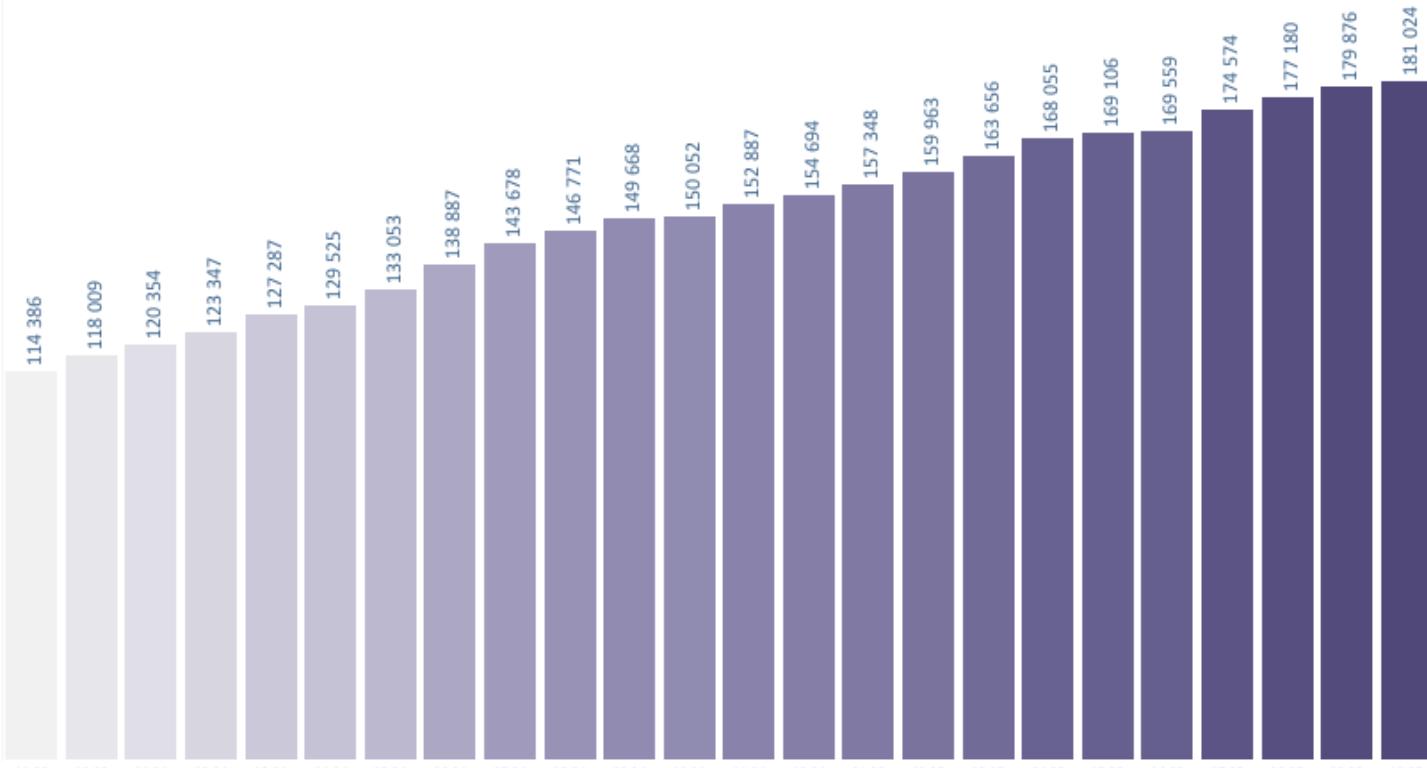
Répartition des points de recharge selon la catégorie de puissance nominale, par région



Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public par année



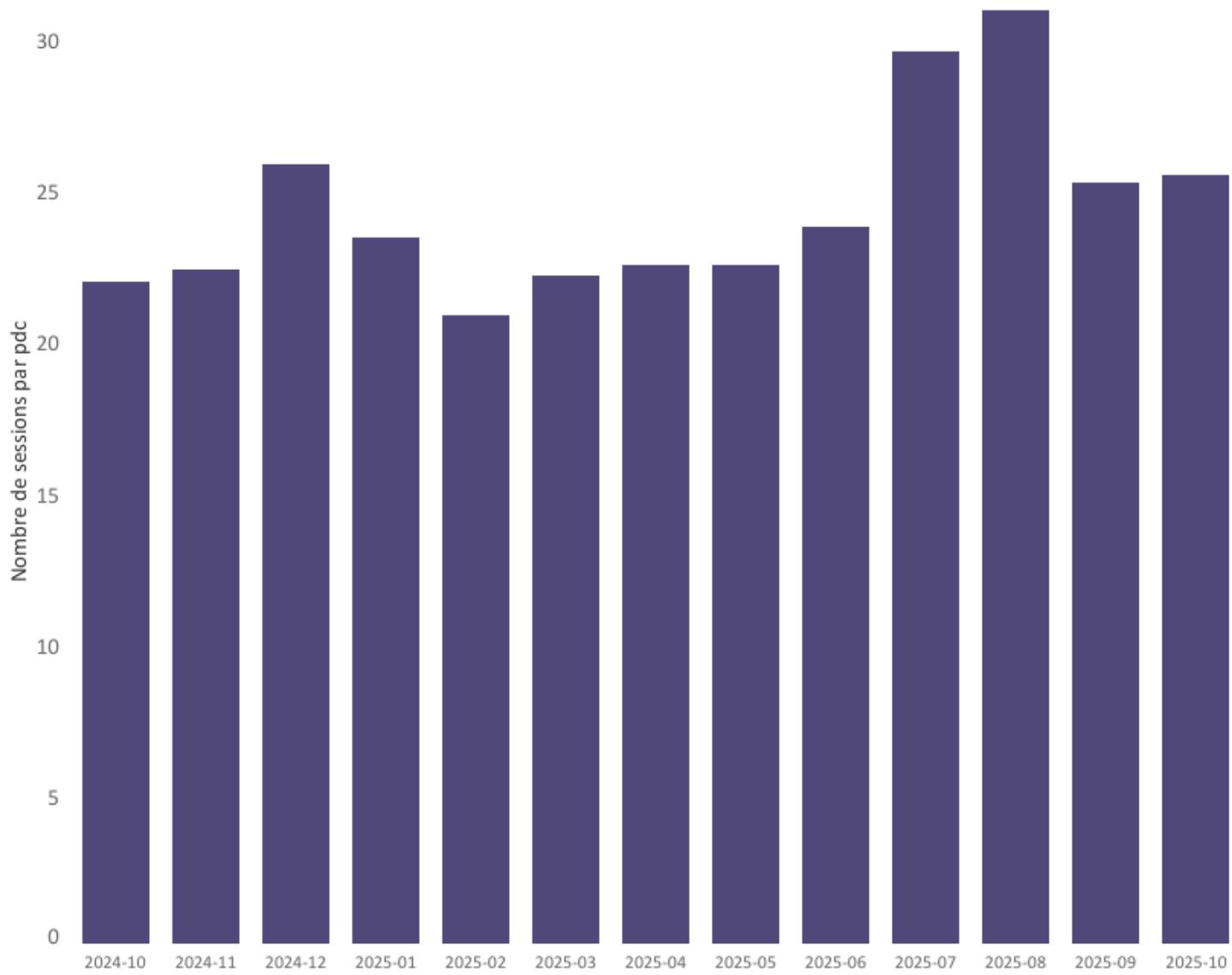
Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public, sur les 24 derniers mois



Nombre de sessions moyen par point de recharge

Le graphique ci-dessous indique le nombre moyen de sessions de recharge par point de recharge (toutes puissances confondues) entre octobre 2024 et octobre 2025. Une session de recharge correspondant à la période durant laquelle un véhicule est branché à un point de recharge.

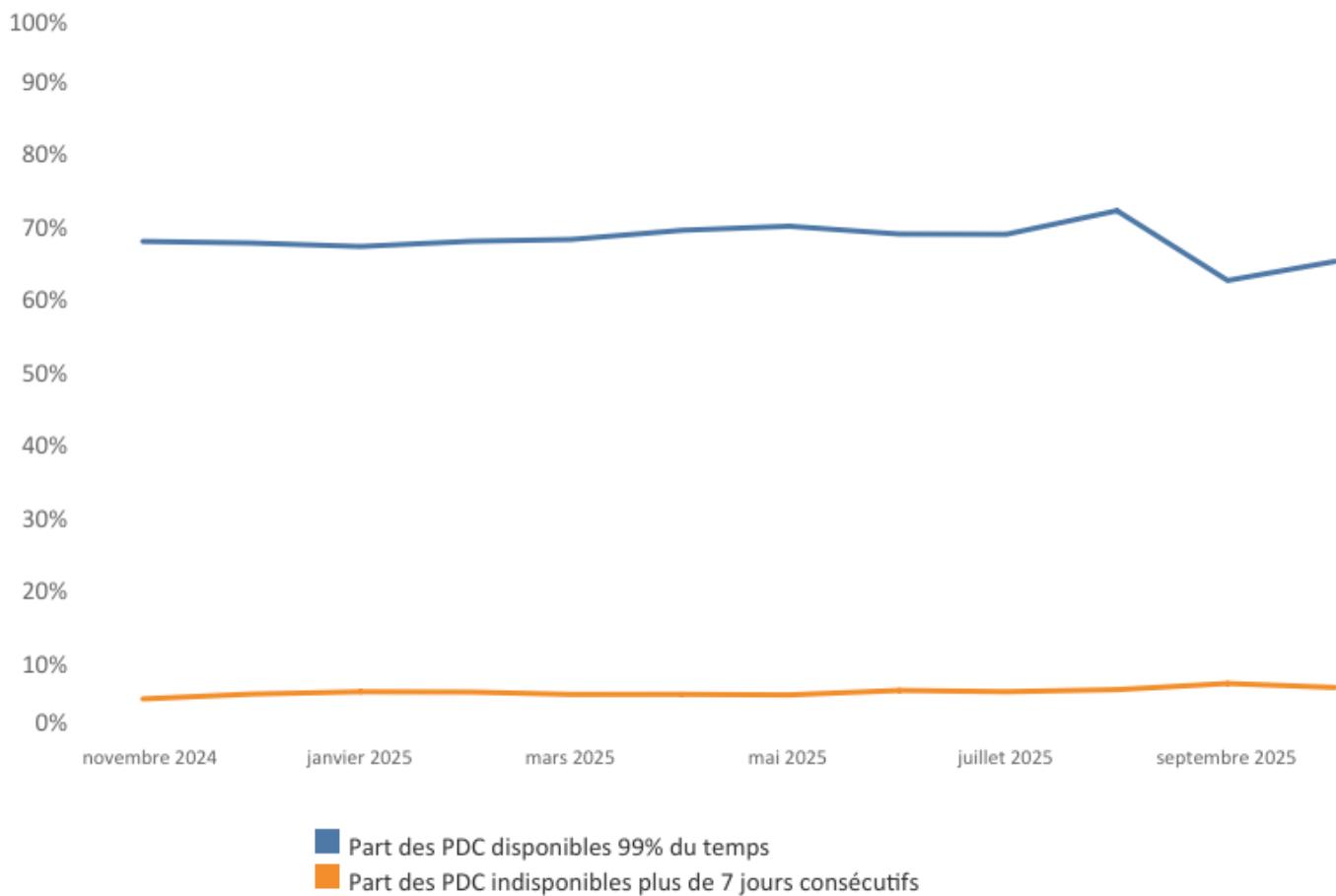
Ainsi, en octobre 2025, 1 point de recharge comptabilisait en moyenne autour de 25,4 sessions de recharge sur le mois.



Disponibilité technique des points de recharge

Ce graphique présente la **part des PDC disponibles 99% du temps** en France et la **part des PDC indisponibles plus de 7 jours consécutifs**. En octobre 2025, ces parts étaient respectivement de **65%** et **6%**.

Un point de recharge est considéré comme disponible s'il n'est ni en maintenance, ni hors-service ; autrement dit, il s'agit d'une disponibilité fonctionnelle. Comme seule une petite minorité des points de recharge n'est pas accessible en permanence, et que notre calcul est basé à 100 % sur une disponibilité 24/7, ceci peut avoir une légère incidence négative sur les taux communiqués ci-dessous.



Disponibilité en fonction de la catégorie de puissance

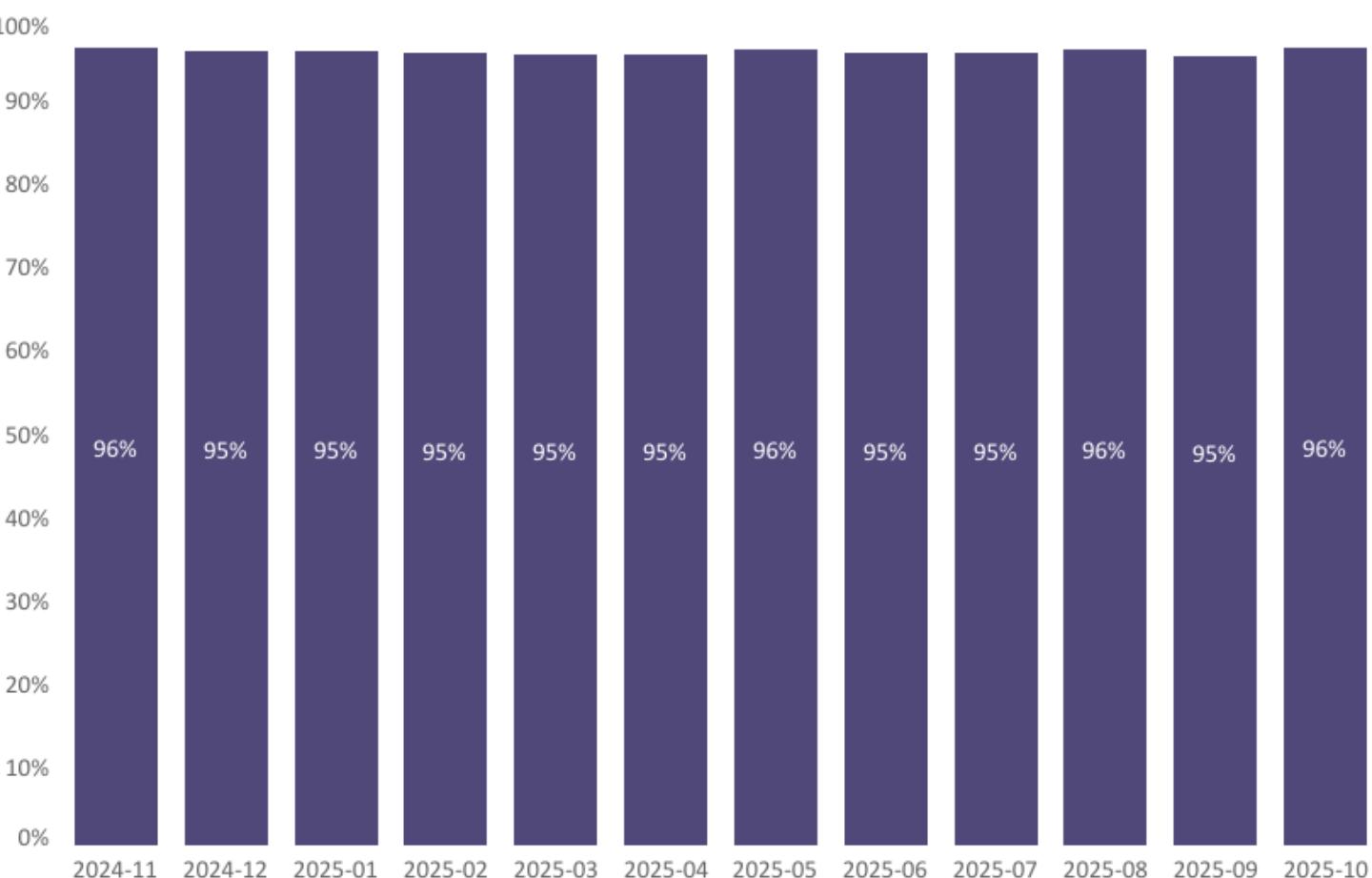
92,1%
Taux de disponibilité en AC

91,3%
Taux de disponibilité en DC < 150 kW

94,9%
Taux de disponibilité en DC \geq 150 kW

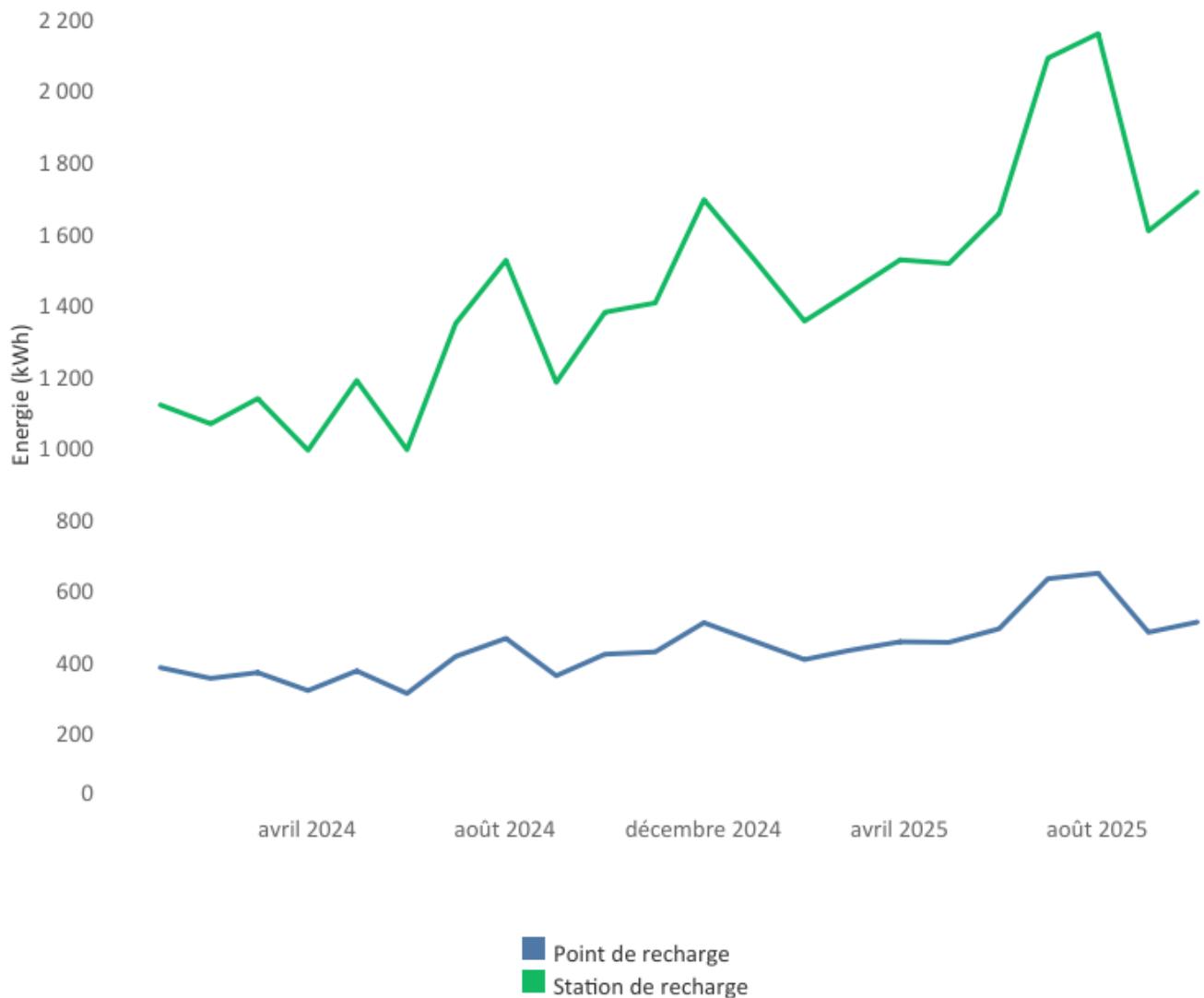
Accès immédiat aux stations de recharge

Ce graphique présente la part moyenne du temps durant laquelle au moins un point de charge d'une zone n'est ni occupé, ni hors service, ni en maintenance, de jour ou de nuit, en semaine ou de week-end ; autrement dit, la probabilité pour un utilisateur d'accéder immédiatement à au moins un point de recharge auquel il pourra se charger. **En octobre 2025, ce taux était de 96%.**



Moyenne nationale des consommations énergétiques par point de recharge et par station de recharge

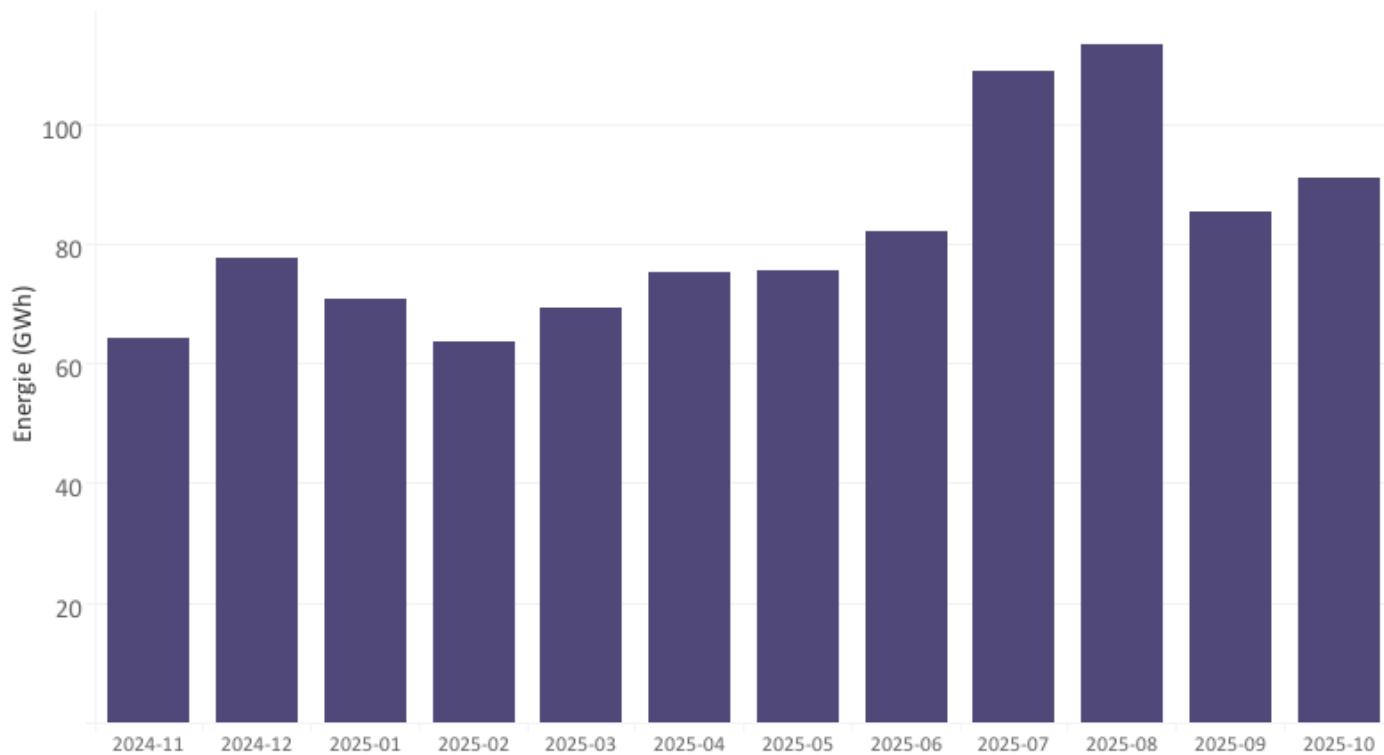
Ce graphique présente la moyenne nationale mensuelle des consommations énergétiques par point de charge et par station de recharge. En **octobre 2025**, la moyenne nationale des consommations énergétiques était de **502 kWh** pour les points de charge et de **1 706 kWh** pour les stations de recharge.



Estimation de la consommation totale des points de recharge en France

Ce graphique présente **l'estimation de la consommation énergétique totale des points de recharge en France en GWh**. Cette estimation s'effectue par l'extraction des données de consommations connues de sessions, appliquées, via un algorithme d'apprentissage, à la totalité des sessions sur les points de recharge ouverts au public sur le territoire national.

En octobre 2025, la **consommation totale des PDC en France** est estimée à **91 GWh**.



A PROPOS DE CE BAROMÈTRE

Les données du baromètre, arrêtées au 31 octobre 2025, sont établies de façon indépendante par Gireve, plateforme d'interopérabilité pour la mobilité électrique et agrégateur de données pour le compte de la Direction générale de l'énergie et du climat (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) et de l'Avere-France.

Les données répertoriées par Gireve sont formatées et soumises à un nettoyage pour que chaque point de recharge corresponde à la définition du Décret n°2017-26 du 12 janvier 2017.

Le nombre de points de recharge existants mais non répertoriés a été calculé par Gireve à partir d'éléments statistiques au niveau local pour mieux correspondre à la réalité.

Le baromètre dresse un état de ces données et un état des lieux des points de recharge ouverts et accessibles au public et ne comptabilise pas les points suivants :

- Les points de recharge supprimés ou en construction ;
- Les points de recharge réservés à un usage exclusif, de flottes, des employés d'une entreprise, des résidents d'un immeuble ou d'une maison individuelle.

Le baromètre établit par ailleurs des indicateurs qui portent sur les données issues des sessions de recharge réalisées en itinérance via la plateforme d'interopérabilité Gireve sur les points de recharge ouverts et accessibles au public en France Métropolitaine.

Ce baromètre commun à l'Avere-France et au ministère de la Transition écologique, sur la base des données de Gireve, permet tous les mois d'avoir une publication de référence sur le nombre de points de recharge ouverts au public en France et leur répartition, que ce soit en termes de puissance et de localisation, avec notamment des indicateurs par régions. Il permet aussi, tous les mois, de suivre l'usage des points de recharge ouverts au public en France, que ce soit en termes de disponibilité ou de volume de session.

